



Allaman, 13 août 2012

Préavis municipal N° 10/2012
relatif à la pose de compteurs sur les deux fontaines, sept
bâtiments et équipements communaux sans compteurs et la
place de lavage du bord du lac

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Suite à l'acceptation du préavis modifiant les statuts du SIDERE, il était stipulé dans celui-ci que tous les membres devraient équiper l'ensemble des bâtiments communaux, fontaines et postes de puisage d'eau de compteurs. La Municipalité a décidé d'entreprendre ces travaux. Deux fontaines, sept raccordements de bâtiments et équipements communaux et une place de lavage sont concernés, soit la fontaine à la Grand-Rue, la fontaine à la Route Suisse, le bâtiment administratif à la Place de l'Eglise, petite salle du Four à la Petite Rue, WC de la grande école à la Grand-Rue, local sanitaire du camping, etc...

2. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les travaux consistent à la pose de chambres de comptage en béton au droit des fontaines, des sept prises pour les bâtiments et divers arrosages ainsi que la place de lavage à une profondeur de 1.20 mètres (hors gel). L'appareillage prévoit la pose de vannes d'arrêt, d'une vanne de purge, d'un compteur, d'un limiteur de débit réglable ainsi que d'un clapet anti-retour pour chaque ouvrage excepté la place de lavage du bord du lac qui elle doit être équipée, selon les normes SSIGE, d'un disconnecteur de type Claval.

3. COUT DES TRAVAUX

Le devis a été établi sur la base des prix pratiqués actuellement pour ce genre de travaux et des métrés des quantités à mettre en œuvre.

Le devis des prestations s'établi comme suit :

Installation générale de chantier	bloc	1	3'000.00	3'000.00
Signalisation y compris déplacement	bloc	1	500.00	500.00
Coupe d'enrobé	m ¹	30	16.00	480.00
Coupe de béton	m ¹	20	35.00	700.00
Fouille main	m ³	20	145.00	2'900.00
Plus-value pour blocs et rocher	m ³	4	180.00	720.00
Etayage des parois de fouille	m ²	10	22.00	220.00
Transport et évacuation de déblais à la décharge	m ³	20	70.00	1'400.00
Fourniture et pose de chambres de comptage diamètre 600/1000	p	5	2'000.00	10'000.00
Travaux d'appareillage, vannes, clapets, compteurs et raccordements	p	10	1'850.00	18'500.00
Disconnecteur de type Claval	p	1	1'800.00	1'800.00
Remblayage des fouilles au tout-venant	m ³	10	90.00	900.00
Fourniture et pose d'enrobé	to	10	280.00	2'800.00
Fourniture et pose de béton	m ³	4	450.00	1'800.00
Fourniture et pose de joints Ygas	m ¹	30	6.00	180.00
Réfection de dallages et pavés	bloc	1	1'000.00	1'000.00
Montant des travaux				46'900.00
Frais techniques et administratifs				4'700.00
Divers et imprévus, environ 10%				5'100.00
Total hors taxes				56'700.00
TVA 8%				4'536.00
TOTAL DEVIS ESTIMATIF			TTC	CHF 61'236.00

L'ECA ne verse pas de subvention pour ces types de travaux.

La Municipalité rappelle que cette dépense, destinée à équiper de compteurs les différents points d'eau susmentionnés, répond aux engagements pris antérieurement par notre Commune, en acceptant la modification des statuts du SIDERE, confiant la tâche de distribuer l'eau jusqu'à l'abonné (préavis no.10/2011).

Face à la complexité de ce service, la Municipalité considère que cette décision, prise par ailleurs par les 12 Communes du SIDERE, est judicieuse, voire incontournable

4. CONCLUSIONS

Le Conseil général d'Allaman

VU le préavis de la Municipalité relatif à une demande de crédit de CHF 61'300.- TTC concernant la pose de compteurs sur les deux fontaines, sept bâtiments et équipements communaux sans compteurs et la place de lavage du bord du lac;

OUÏ le rapport de la Commission chargée de son étude;

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. **d'octroyer un crédit d'ouvrage de CHF. 61'300.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux en question;**
2. **de financer cette dépense par la trésorerie courante et de l'amortir sur une période de 10 ans au maximum.**

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 13 août 2012 pour être soumis au Conseil Général d'Allaman.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Denis-Eric Scherz

La Secrétaire

Evelyne Vogel

Municipal en charge du dicastère : Patrick Hassler